

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30**

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président  
**Date de la convocation :** 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

---

Conseiller.e.s en exercice :

58

---

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

---

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

1

---

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

---

Total votants :

55

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON  
Yves GACON à Chantal CHASSANG  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
David DEROSSIS à Stéphane RODIER  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Olivier CHAMBON

**CESSATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX LAMPES USAGÉES**

**Rapporteur :** Philippe CAYRE, Vice-Président

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'organisation des relations contractuelles et financières entre les collectivités territoriales, d'une part, les éco-organismes et l'organisme coordonnateur de la filière à responsabilité élargie du producteur des lampes usagées d'autre part, est modifiée.

En 2021, la collectivité a signé une convention de collecte des Lampes usagées avec OCAD3E, afin de bénéficier d'un soutien technique pour la collecte des lampes usagées.

En 2022, OCAD3E a été agréé en qualité d'organisme coordonnateur de la filière jusqu'au 31 décembre 2027 et n'assure des missions de coordination qu'à l'égard des éco-organismes de la filière qui sont agréés, à savoir ECOLOGIC et ECOSYSTEM. Il organise la répartition géographique de la collecte des lampes usagées entre Ecologic et Ecosystem.

Ce n'est plus désormais OCAD3E qui contractualise avec les collectivités et, en conséquence, ce n'est plus lui qui assurera aux collectivités l'enlèvement sans frais des lampes usagées.

Il convient donc de signer un acte constatant la cessation de la convention de collecte séparée des lampes usagées avec OCAD3E.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acte constatant la cessation de la convention de collecte séparée des lampes usagées avec OCAD3E ;
- **Autorise** le Président à signer l'acte et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

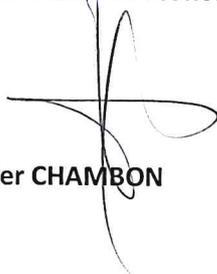
Pour : 55

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

